

LE CARDINAL JEAN DU BELLAY ET LES COMLOTS
CONTRE ANDREA DORIA
(1547-1550)

L'affrontement entre les maisons de France et de Habsbourg ainsi que de violentes rivalités au niveau régional et local ont marqué les relations publiques et privées dans la péninsule italienne au milieu du XVI^e siècle. Et comme les luttes pour le pouvoir génèrent un besoin d'alliances, il en est résulté une configuration complexe et changeante de forces inégales et variables dans laquelle l'État pontifical était compris.

L'objet de cette étude est de montrer à partir de correspondances diplomatiques, principalement celle du cardinal Jean Du Bellay, quel soutien était attendu du roi de France par les adversaires les plus déterminés d'Andrea Doria, devenu maître de Gênes, et les réactions françaises à leurs projets (1).

Quoi qu'il en soit de l'évolution formelle de ses institutions, la République de Gênes était passée sous la domination du riche armateur Andrea Doria, qui avait exclu du pouvoir le parti adverse des familles Fieschi, Fregoso, Spinola, Adorno. Il avait mis ses galères au service de Charles Quint, après avoir aidé François I^{er}. L'empereur y avait gagné la disposition d'un port important pour les communications et les échanges entre l'Espagne et l'Italie, l'appui de la flotte génoise en Méditerranée et sur la côte africaine, d'où aussi une image de défenseur de la Chrétienté, abandonnée par le roi de France en raison de ses bonnes relations avec le sultan. Pour Henri II, qui succède à son père en 1547, le fait de remettre la main sur Gênes aurait donc été un succès, augmenté encore par l'assurance de la sécurité du flanc sud du Piémont conquis sur le duc de Savoie.

(1) *Correspondance du cardinal Jean Du Bellay*, sous la dir. de R. Scheurer et L. Petris, 7 vol., Paris, Société de l'Histoire de France, 1969-2017. Dorénavant *CCJDB*.

Henri II, dès son avènement, rappela près de lui le connétable Anne de Montmorency, disgracié par François I^{er}. Il subit de sa part une influence parfois décisive, en particulier par sa volonté d'éviter une guerre ouverte contre l'empereur.

Par rapport à Rome, sa décision majeure fut l'envoi de plusieurs cardinaux parmi lesquels Jean Du Bellay, membre de son conseil restreint, afin d'y renforcer l'influence française et d'empêcher la translation du concile de Bologne à Trente, où il aurait subi la pression impériale, mais aussi dans l'éventualité de la mort de l'octogénaire Paul III. Secrètement, le cardinal Jean de Lorraine se voyait coiffer la tiare ; et le fils du pape, Pier Luigi Farnèse, duc de Plaisance, s'apprêtait à le faire nommer « coadjuteur du pape » quand il fut assassiné (2).

Le renforcement de la présence française à Rome passa aussi par l'envoi d'un nouvel ambassadeur, François de Rohan, s^r de Gié, un proche d'Anne de Montmorency. Il fut reçu le 6 octobre en consistoire public.

Quant à Jean Du Bellay, il avait repris pleinement du service à l'avènement de Henri II et il partit pour Rome dès le lendemain du sacre avec la conviction profonde que le roi n'obtiendrait rien de l'empereur en Italie par la négociation et qu'il devait profiter des circonstances favorables pour user de la force (3). À peine arrivé, le 27 septembre, il prit des contacts préparatoires au grand rôle qu'il s'attendait à jouer dans la négociation avec Paul III d'un traité qu'il souhaitait offensif pour que soit entreprise au plus vite la conquête du royaume de Naples. Sa déception fut extrême lorsqu'il apprit de l'ambassadeur, arrivé peu après lui, que le roi ne voulait pas qu'il participe à la négociation. Henri II s'était décidé à éviter tout gros risque de guerre et avait donné des pouvoirs très étendus à Charles de Lorraine, auquel il subordonna l'ambassadeur, pour négocier un traité avec le pape et conclure des accords avec des particuliers. Charles, archevêque de Reims, avait procédé au sacre le 26 juillet et, le 27, Paul III le créa cardinal. Il prit le nom de Guise puis à la mort de son oncle Jean, en 1550, celui de Lorraine, sous lequel il s'illustra. Né en 1525, cet homme à l'ambition appuyée sur une

(2) En route pour Rome, le cardinal Du Bellay avait rencontré le duc à Plaisance le 8 septembre 1547, deux jours avant son assassinat. Deux mois plus tard, il écrit en chiffre que Pier Luigi Farnèse « faisoit avec aultres entreprises le cardinal de Lorraine coadjuteur du pape. Dieu sçayt si nous en avions dressé beau mesnaige. » *CCJDB*, t. IV, p.42.

(3) C'était déjà sa conviction en 1535 : « ... quant le roy aura de l'empereur, si ce n'est par nécessité extreme ou par force, ung pied de terre en Italie, je vous donne la main qui tient ceste plume à couper a ung bourreau. » (*CCJBB*, t. II, p.115. - A Jean de Lorraine). Cette conviction était fondée sur une ancienne déclaration de Charles Quint que le cardinal avait encore en mémoire à la mi-novembre 1548 : « *Si je leur [aux Français] laisse jamais ung pied en Italie, je veulx estre tenu le plus meschant homme du monde car je sçay trop la force et la nature des François* et comment, au pis aller après *ma mort, ilz enjamberoyent suz les myens.* » (*Idem*, t. IV, p.375-376. - A Charles de Lorraine). Les passages en italique sont chiffrés dans le texte.

haute naissance, une grande culture et une belle fortune fit forte impression à Rome lors de son bref séjour, de la fin d'octobre 1547 aux premiers jours de janvier 1548, mais le texte du traité qu'il rapporta ne donna pas pleine satisfaction et la négociation fit long feu.

L'éviction du cardinal Du Bellay ne provoqua aucune altération dans les relations entre les cardinaux de Guise et Du Bellay, il s'établit même entre eux des liens d'estime et d'amitié qui durèrent quelques années.

Jean Du Bellay tenta encore, même après le départ de Charles de Guise, de convaincre le roi du bien-fondé de l'entreprise de Naples, mais il s'ingénia surtout à éviter que rien de ce côté ne tourne au bénéfice du cardinal Alexandre Farnèse et il s'intéressa à ce qui se tramait à Gênes, où s'offrait une possibilité de modifier le rapport des forces entre l'empereur et le roi sans confrontation directe et même sans apparaître ouvertement.

La pitoyable tentative de Gian Luigi Fieschi de renverser Andrea Doria, le 2 janvier 1547, et la reddition sans condition de la forteresse de Montoggio en juin (4) n'avaient pas entamé la détermination des ennemis de Doria et ceux-ci recherchaient toujours l'appui du roi de France. Au début de septembre, la nouvelle d'un complot était connue à Gênes et bientôt diffusée à Venise :

« Il y a troys ou quatre jours que l'on a icy envoyé ung advis de Genes contenant que les Genevoys [Génois] sont en grande doubte et peine, ayant descouvert que les sieurs Ottobon de Fiesch et Aurelio Fregose estoient venuz de France pour mettre a execution quelque secrete entreprise contre la ville de Genes, dont le duc de Plaisance [Pier Luigi Farnese] n'estoit pas ignorant, que les Genevoys pour leur sureté avoyent retenu deux mil Espagnolz qui devoient passer en Espagne. » (5).

Le fait est que le 7 octobre, de Lyon, Aurelio Fregoso écrivait à Henri II au sujet de «questa materia che io parlato con vostra maesta» et que «sino adesso non troviamo strada che fossi miglior' che tentar' questa cosa per la via del mar al tempo de lo inverno, perché le galer' del principe [Doria] stano in la soa darsina desarmate» (6).

(4) *Documents pour servir à l'histoire des guerres d'Italie (1547-1548)*, p. p. A. Lublinskaja, Moscou, 1963, p.21, 31, 63, 85.

(5) Jean de Morvillier, ambassadeur à Venise, à Henri II. – Venise, 9 septembre 1547. *Documents pour servir...*, n° 49, p.120-121.

(6) *Idem*, n° 62, p.165-166.

Jean Du Bellay, comme l'ambassadeur François de Rohan, était au courant du complot et il écrivit à Henri II, le 12 octobre, une lettre aujourd'hui disparue mais sans doute d'appel de soutien à l'opération à en juger par la réponse du roi, le 5 novembre (7). Henri II entraînait à reculons dans une affaire « entendue et maniee par tant de diverses mains », car il ne pouvait donner prise à aucun soupçon en raison « du lieu que je tiens, et encores au premier an de mon regne que je doibs donner l'exemple et esperance de mon heureux futur succez ». Tout en enjoignant au cardinal de ne hasarder « aulcun escript qui touche de moy ne de vous, car l'on sçayt bien qui vous estes et quel lieu vous tenez auprès de moy », le roi l'autorisa à communiquer avec un ou deux des conjurés car la prise des galères et de Gênes étaient « deulx beaux traictz ensemble a executer ».

Dans sa lettre du 25 novembre, Jean Du Bellay répliqua qu'il lui était impossible de communiquer seulement avec une ou deux personnes « puyz *qu'ilz sont quatre, dont les troys sont freres, qui d'ung commung accord le m'ont proposé ; y adjoustant ung cinquiemesme qui vinst avant hier de Gennes* ». Il ajoute qu'il « sera bien difficile *de le tenir secrect, mesmement s'il va a la longue, car c'est une rage si incarnee* que celle de ces pouvres *Genevoys* qu'il ne passe sepmaine que a moy ou a aultres estantz icy, *et au Pape mesmes, nouveaulx partitz ne soyent proposez* » (8).

Le cinquième personnage fraîchement arrivé de Gênes était probablement Giulio Cibo, fils de Ricciarda Malaspina, marquise de Massa, venu proposer « quelque entreprinse » à l'ambassadeur. Celui-ci en informa le roi le 27 novembre, lui rappelant qu'il l'avait déjà averti du désir de Cibo d'offrir ses services et qu'il attendait les ordres (9).

L'entreprise commencée d'entente avec Ottobono Fieschi et Aurelio Fregoso prit soudainement une autre tournure. Sans attendre la réponse de Henri II à cette lettre du 27, les cardinaux de Guise et Du Bellay déclenchèrent l'opération avec Giulio Cibo à sa tête. Le 16 décembre, Jean Du Bellay annonça au roi qu'il avait « *ceste nuyct fait partir pour Venise ceulx qui prennent en main l'entreprinse de Gennes* »; qu'elle devait être exécutée à la mi-janvier et qu'il la tenait pour sûre si elle n'était pas découverte (10).

(7) *CCJDB*, t. IV, p.30-31.

(8) *CCJDB*, t. IV, p.48-49. Les trois frères étaient Cornelio, Ottobono et Scipione Fieschi, le quatrième n'est pas identifié avec certitude : Paolo Spinola selon L. Romier (*Les origines politiques des guerres de religion*, t. I, p.194) mais peut-être un Adorno.

(9) *Documents pour servir...*, n° 92, p.242.

(10) *CCJDB*, t. IV, p.58-59.

Parti de Rome le 16 décembre, Giulio Cibo arriva à Venise le 19, fut intercepté sur ordre de Ferrante Gonzaga, gouverneur de Milan, le 22 janvier à Pontremoli en compagnie de ses complices, en particulier Alessandro Tomassi, et exécuté à Milan le 23 mai.

Le choix de donner à Giulio Cibo la conduite de l'opération semble revenir à l'ambassadeur. À propos de Cibo, Du Bellay rappela à Charles de Lorraine que « *ne le induisist personne a faire ce qu'il entreprenoyt : vous sçavez qu'il l'avoit proposé et conclud à mons^r de Gyé [l'ambassadeur] avant que personne eust jamais pensé à luy* » (11). Mais il est certain que le cardinal de Guise participa à l'organisation de l'opération.

« Vous sçavez, lui écrit Jean Du Bellay, le labyrinthe ou par vostre commandement Peccy [un familier de Du Bellay] mist son nepveu [le capitaine Alessandro Tomassi] et comment il s'est porté a ne vous nommer et de quelz dangiers il est eschappé ; et moy sçay, et si le sçayt trop ma bourse, combien il y est allé de coust. » (12)

Les raisons du choix de Giulio Cibo étaient qu'il pouvait facilement approcher Andrea Doria, oncle de sa femme ; qu'il se disait d'intelligence avec le capitaine de sa garde ; et que le cardinal Innocenzo Cibo « le pressoit fort d'y aller » (13).

Le personnage lui-même n'inspirait pas une totale confiance à Jean Du Bellay qui, alors que l'opération était lancée, suggéra à Anne de Montmorency que l'ambassadeur avait manqué de perspicacité à son endroit, ce qui dégageait d'autant sa propre responsabilité : « *encores que ledict marquis soyt homme de bon sens pour son eage [né en 1525], si ne s'est-il trouvé avoir a beaucoup près si bien allembiqué les choses qu'en apparence il l'avoit monstré à mons^r de Gyé et qu'il est requis en si haulte entreprinse...* » (14).

Dès qu'il eut la nouvelle de l'échec, le 26 janvier, et sans attendre de confirmation, Jean Du Bellay, d'entente avec l'ambassadeur, prit des dispositions pour éviter que le roi soit mis en cause. Il envoya en toute urgence avertir le gouver-

(11) *CCJDB*, t. IV, p.110. - 1548, 10 février.

(12) *CCJDB*, t. V, p.284. - 1549, mi-juillet ; voir aussi *Idem*, t. IV, p.110. - 1548, 10 février. Au même.

(13) *Idem*, t. IV, p.97. - 1548, 1^{er} février. A Henri II.

(14) *Idem*, t. IV, p.60. - 1548, 2 janvier. Piero Strozzi était plus sévère : « Il signore Julio Cibo, conte de Massa, è molto giovane et di nessuna experientia et poco intelletto, fa professione di attendere a maneggi di pigliare terre. » (*Documents pour servir...*, n° 75, p.196-197). Ce mémoire, sans lieu ni date, de Strozzi à Henri II a été daté d'octobre 1547 par A. Lublinskaja. À mon avis il est postérieur au 7 décembre, date à laquelle Lorenzo Strozzi, cité en qualité d'évêque, reçut le diocèse de Béziers. Plus précisément, il correspond bien au « discours a part que vous, s^r Pierre, m'avez fait de la qualité des personnages qui manyent ce negoce », mentionné dans une lettre du 16 janvier de Henri II en réponse à celle du 8 de Giovanni Caracciolo, prince de Melfi, gouverneur du Piémont, et de Piero Strozzi (*Idem*, n° 116, p.290).

neur du Piémont que « *le marquis de Masse, qui estoit de l'entreprise de Gennes, a esté descouvert, prins et mené a Pontreme. Et est bien a presupposer qu'on luy fera dire tout ce qu'il sçayt et que la corde ne luy sera pour cest effect pas espargnee ; a raison de quoy il y auroyt dangier que saichant André Dorio le secours que devoit mener Santal et estant adverty du mot du guect cherchast de le tirer a faulses enseignes et le prinst a la pippee* » (15).

Ces précautions prises, Jean Du Bellay rassura Anne de Montmorency : «... jusques icy [la chose est] *subjecte a desadveu car il n'y a personne qui ait riens eu par escript ; et si argent a esté donné quelque part, ce ne a esté en monnoye de France* » (16).

Giulio Cibo, indéfendable, fut laissé à lui-même ; et Jean Du Bellay, avant tout désireux de protéger les Fieschi, fit « *retirer le jeune Flisquo de chiez la marquise [Ricciarda Malaspina, mère de G. Cibo] et le feray tenir chiez le conte de L'Anquillare, car l'on pourroyt proposer a lad. dame qu'en le livrant l'on luy rendroyt son filz, encores qu'on n'eust intention d'en riens faire* » (17).

Par contre, quitte à se trouver moins bien couvert, le cardinal se devait d'intervenir en faveur du capitaine Alessandro Tomassi, neveu du Siennois Pier Antonio Pecci avec qui il correspondait depuis 1536 et qu'il entretenait alors à Rome (18). Il tenta de l'échanger contre l'un des dénonciateurs de Cibo, auquel Paul III avait fait mettre la main « *suz le collet* » (19), mais la libération se fit tout autrement, puisqu'en novembre Alessandro Tomassi avait trouvé « *lieu honorable* », mais auprès de l'ambassadeur de Charles Quint à Rome (20).

Le complot était plus ou moins connu ou supposé en tant de lieux et par tant de personnes que sa découverte, quoi qu'il en ait écrit, ne fut pas une surprise pour Jean Du Bellay. Le dénonciateur de Cibo arrêté sur ordre de Paul III était ser-

(15) *CCJDB*, t. IV, p.87. Il était convenu que le s^r de Centallo, Antoine Bouliers, capitaine de Mondovi, se tiendrait prêt à entrer dans Gênes pour exploiter le succès de l'entreprise. Le mot de passe convenu : « *Le roy Artus et les chevalliers de la Table Ronde* », était bien dans l'esprit romanesque du temps. Par surcroît de précaution, Jean Du Bellay avait demandé que les hommes du s^r de Centallo soient précédés d'éclaireurs montés. (*Idem*, p.69-70. - 9 janvier. À Giovanni Caracciolo). La réaction très rapide de Du Bellay contraste avec celle de l'ambassadeur à Venise qui attendit la confirmation d'une nouvelle entendue le 28 janvier pour écrire au roi le 5 février. *Documents pour servir...*, n° 124, p.305.

(16) *CCJDB*, t. IV, p.88. - 1548, 28 janvier. L'ambassadeur à Venise était moins serein. Il écrivit une semaine plus tard à Henri II que Giulio Cibo « avoit sur luy plusieurs lettres de ses amys estans en ce lieu, dont ilz sont en merveilleusement grant travail, car si elles se trouvoient, ce seroit leur ruyne. Toutesfoys, ilz se fient que led. marquis aura esté bien advisé de les brusler, s'il a peu. Ilz m'ont aussi dict qu'il avoit avec luy les trois mil escuz qui luy furent envoyez de Rome, ainsi que sçait, mons^r le cardinal de Guyse ». *Documents pour servir...*, n° 124, p.305.

(17) *CCJDB*, t. IV, p.110. - 1548, 10 février. À Charles de Lorraine.

(18) *Idem*, t. III et t. VII. Index et *Le cardinal Jean Du Bellay...* sous la dir. de C. Michon et L. Peiris, 2013, p.321.

(19) *CCJDB*, t. III, p.123 et p.127. - 1548, 18 et 23 février. À Charles de Lorraine.

(20) *Idem*, t. IV, p.383. - 1548, 17 novembre. À Henri II.

viteur du cardinal Andrea Corner [Vénitien partisan de l'empereur], lequel Jean Du Bellay « entendz estre luy-mesmes *ung desdictz revelateurs et qu'il a sceu la chose chiez Fernaise* [le cardinal Alexandre], *a qui ce sottellet Sarmoneta* [le cardinal Niccolò Caetani] *avoit tout communiqué* sans nous en riens dire. *C'est pitié comment tout est sceu du costé dudict Fernaise et comme il y est vendu. Il faudra que le pape y donne ordre* » (21).

Selon sa propre version, mise en forme dans une lettre à Charles de Lorraine, Jean Du Bellay démentit énergiquement toute allusion à sa complicité. Moins de dix jours après l'arrestation de Giulio Cibo, il saisit l'occasion de reprocher à Francisco Mendoza y Bobadilla, cardinal de Coria, de ne pas lui avoir rapporté des propos de l'influent ambassadeur de Charles Quint, Diego Hurtado de Mendoza, qui avait déclaré en sa présence que « *ung Julio, marquis de Masse, avoyt prins deliberation de tuer André Dorio* » et que les cardinaux Du Bellay et de Guise étaient « *de ceste entreprinse* ».

Après avoir refusé de répondre au nom de Charles de Lorraine, absent, « *qui a le cuer trop hault et est de lieu ou il ne doit venir aux excuses* », il dit qu'il parlera comme Charles de Lorraine aurait parlé, « *sinon que, pour estre tel prince qu'il est, il parleroyt aultre langaige que celluy que j'avoye deliberé de parler* ». Cela dit, il affirma n'avoir aucune querelle personnelle, ni au nom du roi, ni au nom du pape, envers Andrea Doria et qu'il n'était « *ne d'estat, ne de lieu, ne de meurs, ne de volenté d'estre assassin par moy-mesmes ne aussi peu de conseiller ou conduyre ung assassinement par aultruy* » et qu'il en allait de même pour le roi, en dépit du comportement de Doria envers François I^{er}, car ce n'était « *poinct la faczon de France d'ainsi en user* ». Il ajouta même que si Henri II le supposait de connivence dans cette affaire « *jamais ne m'oseroye trouver devant luy* ». Par un heureux hasard, le cardinal de Coria eut l'occasion de s'entretenir avec Diego Hurtado de Mendoza sitôt après cette déclaration et, en son nom comme au sien, il pria Du Bellay « *de n'adjouster foy a ce qu'on m'en avoit rapporté, et que la ou homme vivant en parleroyt contre moy, ilz seroyent les premiers qui les desdyroient. Le semblable feroyt en ce que toucheroyt mons^r de Gyé, avec forces louenges de luy* » (22).

Charles de Lorraine avait participé à l'organisation du complot et Jean Du Bellay ne manqua pas de lui rappeler, dix-huit mois plus tard, que c'était à sa demande que le neveu de Pecci avait été adjoint à Cibo (23). C'est sans doute en rai-

(21) *Idem*, t. IV, p.127. - 1548, 23 février. À Charles de Lorraine.

(22) *CCJDB*, t. IV, p.99-101. - 1548, 2 février. Jean Du Bellay envoya aussi au roi la relation de son entretien avec le cardinal de Coria. *Idem*, p.97.

(23) Voir ci-dessus.

son de cette implication que Charles de Lorraine se montra très discret à Venise à la mi-janvier 1548 et qu'il en partit le 21, « prenant mon chemyn, moy huictiesme seullement, par les Grysons et par Suysses », comme Henri II et Anne de Montmorency le lui demandaient (24). Aussi répondit-il par de chaleureuses félicitations à la lettre de Jean Du Bellay : « Je dicz et croy certainement que de diligence et dextérité et prudence en responce je ne sache vostre pareil. » (25)

Jean Du Bellay s'en était tenu à la tentative d'assassinat dans sa réponse au cardinal de Coria, ce qui lui permit de confirmer à Charles de Lorraine que sa déclaration au cardinal de Coria était « toute pure verité car jamais *nous ne voulusmes ouyr parler d'homicide*, qui est le propoz qu'on met en avant, et *si ne le induisist personne a faire ce qu'il entreprenoyt* [...]. Ce que je vous recorde, Monseigneur, pour autant que c'est grant plaisir et contentement a l'homme quant sa justification est accompagnee non de verisimilitude seulement mais aussi de verité » (26).

Cette réponse aurait été encore plus convaincante si l'opération avait été, comme cela était prévu au début, la neutralisation de la flotte génoise, mais une raison de la confier à Giulio Cibo était sa possibilité d'approcher armé la personne de Doria. Du côté impérial, on s'en contenta, semble-t-il.

Pour Jean Du Bellay, la conclusion fut que le jeu en valait la chandelle. « *Le myeulx que je y voye*, écrit-il à Henri II, *c'est que vous n'y avez perdu que quelques deniers qui ont esté employez en marchié ou il y avoit infiniement a gagner, si Dieu l'eust permis, et bien peu a perdre* » (27) ; ce qu'il répète à Anne de Montmorency : « *le myeulx que je y trouve c'est, ainsi que souvent ay escript, que il y avoit peu a perdre et beaucoup a gagner* » (28).

Cette conclusion ne signifiait pas le renoncement de toute aide à une entreprise car Jean Du Bellay, dans cette même lettre, recommande au connétable les Fieschi « pour donner grant travail *a l'ennemy* ». Il précise : « *Je ne me fainctz poinct de nommer ainsi l'empereur* car la chose est desormais trop notoire aux menasses qu'en font les ungs, accompagnées d'ouverte apparence, quelque dissimulation que facent les aultres ».

(24) *Lettres du cardinal Charles de Lorraine (1525-1574)*, éd. D. Cuisiat, Genève, 1998, n° 21 et n° 22, p.96-97.

(25) *CCJDB*, t. IV, p.131. - 1548, 24 février. Fontainebleau. À propos de la réponse faite en son nom à propos de la capture de G. Cibo, il écrit à Jean Du Bellay : « Je croy que ceulx qui l'ont ouye s'en sont ou doibvent estre facilement contentez pour n'avoir veu ne cogneu chose en moy qui les peust seulement amener a suspicion d'en croire ou penser davantage, vous remerciant de ce bon office. »

(26) *Idem*, t. IV, p.110. - 10 février.

(27) *CCJDB*, t. IV, p.97. - 1^{er} février.

(28) *Idem*, t. IV, p.123. - 18 février.

À défaut de la grande entreprise qu'il continuait à préconiser sur le royaume de Naples, le cardinal continuait à souhaiter le soutien à des opérations locales ; et tout en feignant l'ignorance et l'incapacité, comme il le fait souvent dans les affaires militaires, c'est en son « gros patois » qu'il signala à Anne de Montmorency les moyens d'action et les appuis que les Fieschi conservaient à Gênes et dans la région. Ce faisant, il persévérait dans sa démonstration, commencée alors qu'il était en route pour Rome en 1547 et qu'il poursuivra encore en 1551, de l'importance stratégique de certaines petites places fortes de la région afin de s'ouvrir la route de « *Parme a Villeneuve d'Ast suz le costé des montaignes* » (29). Il citait en particulier Borgo Val di Taro : « C'est le pas pour entrer du costé de la Lombardie dedans les montaignes de Gennes. » (30).

De même, à la mi-février 1548, Jean Du Bellay communiqua longuement et en toute feinte humilité à Henri II (31), « qui plus cler y voyez a mynuict, mesmes accompagné des cerveaulx que vous estes, que je ne feroye a soleil levant », « son petit advis » sur un projet, sans prétendre « sire, le vouloir conseiller ou desconseiller : ma presumption y seroyt trop grande, mais, m'ayant esté faict le narré que dessus, et y intervenant l'auctorité de Nostre Saint-Pere, qui m'a chargé de vous en rendre compte par le menu, je n'y ay voulu ne osé faillir ».

Jean Du Bellay multiplie ainsi les précautions, car il sait combien il lui est reproché de vouloir trop entreprendre, mais il n'en suggère pas moins, le cas échéant, de choisir des navires portugais ou étrangers car les navires français ne sont pas habitués d'entrer dans le port de Gênes ; d'être attentif à l'origine des hommes montés à bord ; de faire partir les bateaux de Toulon plutôt que de Marseille. Ce projet curieusement connu par l'intermédiaire de Paul III et dont il ne fut plus question n'était peut-être qu'une manière de sonder des intentions.

Par contre, en juillet puis en décembre 1548, Jean Du Bellay fut directement sollicité par des Génois d'être leur intermédiaire auprès du roi dans des projets de renversement du gouvernement d'Andrea Doria et de substitution de l'influence française à celle de l'empereur, et même d'établissement de la souveraineté royale, moyennant des avantages économiques pour la ville, des récompenses pour les auteurs du complot et des indemnisations en cas d'échec.

(29) *CCJDB*, t. IV, p.93. - 1548, 28 janvier. À Anne de Montmorency. Voir aussi, *Idem*, p.21. - 1547, 6 octobre. Au même ; *Idem*, t. VI, p.71-73 et L. Petris et R. Scheurer, « «Comme clerc d'armes» : le cardinal Jean Du Bellay et le recours à la force », *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2017, p.1194.

(30) *Idem*, t. IV, p.106. - 1548, 10 février. À Anne de Montmorency.

(31) *Idem*, t. IV, p.117-119.

Le 8 juillet, le cardinal informa longuement Henri II (32) de son entretien avec Paolo Spinola, venu de Gênes sous couleur d'affaires commerciales lui demander « de la part des plus grantz et plus apparentz de la ville » de faire part au roi de leur désir de mettre leur ville sous sa protection pour la délivrer « de la tyrannie et subjection ou l'on veult la mectre ». Dans cette lettre, il énuméra les mesures souhaitées par ces Génois pour l'établissement de bonnes relations commerciales avec la France (traite des blés, réduction des taxes), et leur attente de pensions, de bénéfices ecclésiastiques, de commandement de navires ainsi que l'appel aussi à leurs banquiers lors d'emprunts.

Sans s'expliquer sur l'exécution des choses, Paolo Spinola affirmait que « *la ou l'empereur s'en voudroyt faire patron absolu [...] lad. ville se mectroyt soubz vostre protection et ombre pour estre entretenue en sa liberté, ou bien, s'il falloyt entrer en subjection d'aultruy, elle aimeroyt trop myeulx estre en la vostre, comme aultrefois a esté des roys voz predecesseurs, que d'estre en celle dud. empereur* ».

À ces propos, Jean Du Bellay affirme avoir prudemment répondu, « ne voulant, ou par trop *me descouvrir ou par trop le degouster*, dire chose que peussiez trouver mauvaise ». De plus, comme il ne connaît Paolo Spinola que de nom et de réputation, il ne peut se permettre de conseiller le roi, mais il répète sa conviction qu'il faut utiliser tous les moyens « bons et raisonnables » pour que Gênes « *ne tombe du tout ès mains de l'empereur*, ainsi que l'opinion commune est qu'il y tombera qui n'y pourveira ».

Tout en disant sa conviction que Gênes tombera aux mains de Charles Quint s'il n'y est pourvu, Jean Du Bellay multiplie les précautions pour ne pas déplaire au roi et à Anne de Montmorency qui veulent alors la paix avec Charles Quint. Le 16 juillet, Du Bellay supplie le connétable de ne pas supposer que ce soit pour faire entrer le roi « en dancze » qu'il lui a écrit « mais je n'ay osé faillir a luy proposer les choses ainsi qu'elles m'ont estees baillees » (33). Le même jour, il écrit à Olivier le Doyen, son domestique et confident : « Je mande au roy les recherches que *me font des plus grantz de Gennes. Je ne sçay si le connestable* trouvera mauvais que j'en escripve ; si ne puis-je y defaillir car je ne conseille ne desconseille. » (34).

(32) *Idem*, t. IV, p.215-218.

(33) *Idem*, t. V, p.224.

(34) *Idem*, p.228-229.

Quant à Paolo Spinola, il s'en alla à Venise attendre la réponse du roi, mais à la mi-août Jean Du Bellay était bien embarrassé de ne pas l'avoir eue dans une lettre fraîchement reçue d'Anne de Monmorency (35) : « Vous ne me mandez point quelle responce [le roi] veult que je leur facze car, la leur faisant negative, il y a bien de la difference de la faire en une faczon ou aultre ; au moyen de quoy, n'osant ne le mander, leur allegue les raisons touchees par vostre lettre (36), et ne me voulant ingerer d'en proposer d'aultre, je vous supplye me faire bailler la leczon que je y doibz escrire. »

Il ne fut plus question de cette affaire dans la correspondance de Jean Du Bellay (37), mais elle n'en demeure pas moins, au-delà de ce qu'elle révèle du caractère et du comportement de Jean Du Bellay, un exemple de l'attentisme de Henri II et de la situation diplomatiquement inconfortable de ses représentants.

En décembre 1548, l'intervention de Jean Du Bellay fut à nouveau sollicitée (38), cette fois par Ottobono Fieschi (39), venu secrètement à Rome, accompagné « d'un frate », confesseur de Barnaba Adorno (40).

Tous trois eurent deux entretiens nocturnes ; et Du Bellay affirma au roi que, tout au long des six heures qu'il durèrent, il mit « paine d'ensuivre de bien près les leczons qu'il vous a pleu quelquefois en semblable matiere me donner a bouche en presence de mons^r le connestable avant mon partement et depuys que suys par decza par plusieurs lettres » (41).

(35) *Idem*, p.268.

(36) Cette lettre n'a pas été retrouvée.

(37) Si ce n'est par une référence dans une lettre du 21 décembre à Henri II. *Idem*, p.426.

(38) Voir sa lettre du 21 décembre à Henri II. *CCJDB*, t. IV, p.424-427.

(39) Ottobono Fieschi était à Lyon au début d'octobre 1547 (*Document pour servir...*, n° 62, p.166) et il rencontra le roi à Saint-Germain en novembre (*CCJDB*, t. IV, p.43). Ce personnage, donné par Jean Du Bellay comme « forissu desesperé » (*Idem*, p.101) avait été mêlé au complot de Giulio Cibo et il s'était réfugié à La Mirandole, où il revint en janvier 1549. Ses revenus avaient tant diminué que Jean Du Bellay préféra lui donner 50 écus pour s'en retourner que de perdre les 300 qui lui étaient demandés en prêt, mais il pria aussi le roi, « qui a meilleure bourse que moy », de lui faire délivrer de l'argent « car c'est ung jeune homme plain de bonne volonté ». Jean Du Bellay intervint aussi auprès du cardinal Farnèse pour lui faciliter la vente d'une terre dans le Parmesan afin d'acheter des galères à mettre au service du roi (*Idem*, t. V, p.7. - 1549, 3 janvier. À Henri II ; voir aussi, *Idem*, p.265-266. - 1549, 24 juin. À Ottobono Fieschi). Brouillé avec le gouverneur de La Mirandole, Ottobono Fieschi alla s'établir à Venise, ce qui, de l'avis de l'ambassadeur, n'était bon ni pour lui ni pour le roi (*Idem*, t. V, p.226. - 1549, 25 mai. Jean de Morvillier à Jean Du Bellay), mais il refusa de retourner à La Mirandole. *Idem*, t. V, p.228. - 22 juin. À Anne de Montmorency ; voir aussi, t. VI, p.23. - 1550, 25 octobre. Nicolas Raince à Jean Du Bellay.

(40) Peut-être le dominicain Antonio Badaracco, *Diz. biogr. degli Italiani*, t. I, p.292 (notice B. Adorno).

(41) Nous n'avons rien trouvé de précis à propos de ces « leçons ». Il est très probable que Jean Du Bellay cherche une nouvelle fois à éviter tout reproche d'engagement oral excessif envers ses interlocuteurs.

De la lettre du 21 décembre à Henri II, il apparaît que Barnaba Adorno, le moment venu, serait le principal acteur de l'entreprise et que, devenu maître de Gênes, il prendrait sous la suzeraineté du roi le titre de doge. C'est alors seulement que le roi le soutiendrait d'hommes et d'argent. Il n'était pas prévu d'engagement matériel du roi avant le succès de l'entreprise, mais il était attendu de lui qu'ensuite il entretienne « le peuple, ceulx tant de l'estat que de la ville, ou repoz ou l'ont entretenu voz predecesseurs sans leur donner grosses gravesses » et qu'il récompense Barnaba Adorno dans le royaume de France de tout ce qu'il perdrait, particulièrement dans le Milanais ; qu'il récompense aussi ses enfants dont le fils aîné « qui desja a faict soubz l'empereur grandes prouves de soy », pour lequel il demande le commandement de 150 cheveu-légers en attendant qu'il vaque 50 hommes d'armes.

Jean Du Bellay détaille ces conditions dans sa lettre au roi tout en affirmant n'avoir donné « nulle esperance de si ne aussi desespoir de non », mais avoir promis de transmettre secrètement à Adorno la réponse du roi si elle était négative. Sans prendre position, Du Bellay évalue les revenus d'Adorno, indique la procédure à suivre, le cas échéant, pour la conclusion de l'accord et donne des informations positives sur le personnage avant de répéter que le roi pourra « a minuyct y veoir ou faire veoir plus cler que je ne feroye en plain midy ».

À la mi-mars, le roi n'avait pas encore répondu et Ottobono Fieschi, après plusieurs lettres, envoya un homme exprès à Jean Du Bellay pour confirmer que tout allait bien du côté d'Adorno, mais dire aussi sa crainte qu'à la longue il ne se lasse. De son côté, le cardinal rassurait Fieschi, mais rappelait aussi au roi qu'il « y a desja troys moys que je le [Fieschi] voys conduisant en telles longueurs, qui est beaucoup *en si chatouilleuses matieres* » (42).

Deux mois plus tard, c'est dans une lettre commune de l'ambassadeur Claude d'Urfé, successeur de François de Rohan, et de Jean Du Bellay que ce dernier, comme « instrument » de la négociation à propos de Gênes, répète au roi les assurances encore récemment données par Ottobono Fieschi et par le « frate » qu'Adorno est prêt à passer à l'action et que « s'il y a homme qui puisse vous mectre *Gennes entre les mains, c'est l'Adorne* », mais il apparaît aussi dans cette lettre que tout n'est pas encore conclu et qu'Ottobono Fieschi est dans une situation de plus en plus difficile (43). À la mi-juillet, rien n'avait changé dans les intentions (44). Il n'est plus fait mention de cette affaire par la suite dans la correspondance du cardinal. Il partit de Rome en septembre, très déçu, quoi qu'il lui

(42) *CCJDB*, t. V, p.100- 1549, 16 mars.

(43) *Idem*, t. V, p.195-196. - 15 mai.

(44) *Idem*, t. V, p.290. - 12 juillet. À Anne de Montmorency.

en ait écrit, par le comportement de Henri II lequel, comme le cardinal l'écrit à un confident, « ne a retenu de son pere que le mauvais comme delices et nonchalance, mais de hault cueur et gentil esperit, il n'y en a pas une goutte » (45).

Ainsi, de son arrivée à Rome en septembre 1547 à son départ deux ans plus tard, Jean Du Bellay fut beaucoup sollicité d'intervenir en faveur de ceux qui voulaient renverser le gouvernement établi à Gênes par Andrea Doria. Très impliqué lors du complot de Giulio Cibo, prolongement de celui d'Ottobono Fieschi et d'Aurelio Fregoso, auquel Henri II avait donné un discret accord, il fut ensuite chargé de solliciter Henri II à la demande de Paul III et reçut des propositions de notables génois, prêts à s'engager moyennant le soutien du roi et l'assurance d'être indemnisés en cas d'échec. Jean Du Bellay transmit à Henri II ces propositions avec à la fois le secret désir qu'elles se concrétiseraient et une prudence fortement manifestée afin d'éviter tout reproche de pousser à l'action. L'absence de réaction de la part du roi contraignit le cardinal à entretenir longuement le contact avec les comploteurs ou leurs représentants et à les maintenir dans leur intention sans pouvoir leur donner d'assurances.

L'exemple génois est révélateur de la politique générale de Henri II, très influencé par Anne de Montmorency au début de son règne, et il est révélateur aussi de la tension entre les tendances contraires parmi des membres du Conseil privé. Il est révélateur enfin du retournement soudain de la volonté du roi qui allait se produire, puisqu'après n'avoir pas réagi aux sollicitations génoises en 1548 et 1549, Henri II donna à Jean Du Bellay, revenu à Rome pour le conclave, pleins pouvoirs pour négocier avec Niccolò Doria (46), Francesco Pallavicino et consorts un accord en vue du rétablissement de la ville et de l'État de Gênes dans leurs privilèges et bonnes coutumes au moyen de l'autorité du roi, comme en avaient été déjà requis ses prédécesseurs, et pour le rétablissement de relations commerciales sûres avec la France (47).

Rémy SCHEURER
Université de Neuchâtel

(45) Voir le jugement porté en été 1549 sur le roi et sur Anne de Montmorency par Jean Du Bellay dans L. Petris et R. Scheurer, *art. cité*, p.1207-1209.

(46) En octobre 1547, Piero Strozzi avait adressé au roi un rapport très négatif à propos de ce personnage. A. Lublinskaja, *Documents pour servir...*, n° 75, p.196-197.

(47) Le texte de ce pouvoir, signé de la main de Henri II, était aussi la promesse « en bonne foy et parole de roy » de ratifier tout ce qui aurait été conclu entre Jean Du Bellay et ses interlocuteurs. *Lettres et Mémoires d'Etat...*, éd. G. Ribier, t. 2, 1662, p.191-192 ; *CCJDB*, t. V, p.325-326. Il n'y a aucune allusion à ce document dans les lettres de Jean Du Bellay.

RÉSUMÉS

LES FILS DE FRANÇOIS I^{ER} ET LA GUERRE

François I^{er} a eu de la chance d'avoir plusieurs fils, François, Henri et Charles, pour assurer la pérennité de sa lignée. Louis XI, Charles VIII et Louis XII n'avaient eu ce bonheur. Mais cette fratrie expose au risque de voir les fils se quereller et troubler la paix publique. Une historiographie psychologisante a de fait souligné leur rivalité, à la guerre comme à la cour, évoquant les rumeurs d'empoisonnement de François par Henri, puis l'opposition de ce dernier avec Charles, protégée par la maîtresse de François I^{er}, la duchesse d'Etampes. Or il n'y eut pas de guerre des fils mais ceux-ci furent victimes, acteurs et cause de guerre. François et Henri ont été prisonniers en Espagne où le roi les a substitués à lui afin de créer la fiction que le sang de France est toujours en prison, malgré sa libération. Puis les fils du roi chevalier ont appris la guerre en Champagne, en Provence, en Picardie et en Roussillon sous la tutelle de capitaines aguerris, sans jamais être maîtres des opérations ni trouver occasion de se faire une réputation. Les capitaines victorieux sont alors François de Guise ou le duc d'Enghien. La guerre n'a pas excité une jalousie des fils. En revanche, ils ont été la cause de l'acharnement de François I^{er} à réclamer le Milanais après 1535. En effet en couronnant le dauphin François duc de Bretagne en 1532, le souverain a privé son cadet d'une couronne ducal. Afin d'empêcher une lutte fratricide, il cherche alors une couronne de substitution pour Henri puis pour Charles. La mort de ce dernier éteint cette revendication puisque seul Henri survit.

Francis I was fortunate to have several sons, Francis, Henry and Charles, to ensure the continuity of his lineage. Louis XI, Charles VIII and Louis XII were not so lucky. But these siblings exposed themselves to the risk of seeing their sons quarrelling and disturbing the public peace. A historiography based on psychological approach has underlined their rivalry, at war as at court, evoking the rumors of poisoning of Francis by Henry, then the opposition of the latter with Charles, protected by the mistress of Francis I, the Duchess of Etampes. However, there was no war between the sons, but they were victims, actors and cause of war. Francis and Henry were prisoners in Spain where the king substituted them for him in order to create the fiction that the «blood of France» was still imprisoned, despite his liberation. Then the sons of the knight king learned the war in Champagne, Provence, Picardy and Roussillon under the tutelage of old captains, without ever being chiefs of operations or finding an opportunity to make a reputation for themselves. The victorious captains were then François de Guise or the Duke of Enghien. The war did not raise a jealousy between the brothers. But they were the cause of Francis I claiming non stop the Milanese duchy after 1535. Indeed, by crowning Duke of Brittany, the dauphin of France François, in 1532, the sovereign deprived his younger son of a ducal crown. In order to prevent a fratricidal struggle, he looked for a substitute crown for Henry and then for Charles. The death of the latter extinguished this claim since only Henri survived.

LE CARDINAL JEAN DU BELLAY ET LES COMLOTS CONTRE ANDREA DORIA (1547-1550)

À partir principalement de la correspondance du cardinal Jean Du Bellay, cette étude analyse les relations entre les adversaires d'Andrea Doria, devenu maître de Gênes, le roi de France et ses représentants. Elle porte d'une part sur la tentative de Giulio Cibo de renverser Doria (1548). Henri II y avait donné son secret accord, ses représentants en Italie en étaient avertis et une intervention militaire était prévue. Lors de l'échec, le cardinal s'efforça d'effacer toute trace de la participation française et démentit toute allusion à celle-ci. D'autre part, cette étude porte sur la transmission au roi par Jean Du Bellay de propositions de plusieurs comploteurs, prêts à passer à l'action moyennant récompense. Henri II évita de répondre, à la déception du cardinal, convaincu que l'occasion était bonne d'affaiblir ainsi indirectement Charles Quint et qu'une paix durable avec lui était impossible.

This work originates mainly from the correspondences of Cardinal Jean Du Bellay. It analyses the relationships between the enemies of Andrea Doria, new ruler of Genoa, the king of France and his delegates. On one hand, this work looks at Giulio Cibo's attempt to overthrow Doria (1548). Henri II had given his secret consent to this initiative and his delegates in Italy were informed of this decision, as a military intervention was prepared. After the plan's failure, the cardinal took measures to erase all traces of French participation and denied any hints of it. On the other hand, this work looks at the few proposals from conspirators transmitted to the king by Jean Du Bellay, containing promises of plots in exchange for recompense. Henri II avoided answering, greatly disappointing the cardinal, who was convinced that the king's help would indirectly weaken Charles V and that a lasting peace with him was impossible.

L'AMBASSADE DE GIULIO ALVAROTTI EN FRANCE (1544-1565):
LE « PARFAIT AMBASSADEUR » FERRARAIS D'UNE DIPLOMATIE ASYMÉTRIQUE

L'ambassade de l'envoyé du duc de Ferrare, Giulio Alvarotti, qui débute au printemps 1544, s'étend jusqu'au mois de mars 1565. Ces 21 années passées dans le royaume de France sont exceptionnelles à plusieurs titres. Son séjour se distingue, tout d'abord, par sa longévité, excédant de beaucoup la durée habituelle des ambassades ferraraises. Alvarotti reste même en poste après le décès du duc de Ferrare, Ercole d'Este et l'avènement d'Alfonso d'Este. Cette ambassade coïncide également avec la dernière phase des guerres d'Italie au cours de laquelle la politique française du duché de Ferrare constitue une des principales préoccupations d'Ercole d'Este. Enfin, Alvarotti assiste à la montée des tensions religieuses et à l'éclatement de la première guerre de Religion en 1562-1563, dont il livre une analyse précieuse. Cette ambassade permet aussi bien de démêler l'écheveau des relations entre le duché de Ferrare et le royaume de France que de revenir sur les pratiques permettant à un ambassadeur de se maintenir en poste. C'est l'occasion de réfléchir sur le fonctionnement d'une ambassade italienne à la cour de France.

The embassy of the envoy of the Duke of Ferrara, Giulio Alvarotti, began in the spring of 1544 and lasted until March 1565. These 21 years spent in the kingdom of France were exceptional in many ways. First, his stay is distinguished by its longevity, far exceeding the usual duration of the Ferrarese embassies. Alvarotti even remained in office after the death of the Duke of Ferrara, Ercole d'Este, and the advent of the new duke Alfonso d'Este. This embassy also coincided with the last phase of the Italian Wars, during which the French policy of the Duchy of Ferrara was one of Ercole d'Este's main concerns. Finally, Alvarotti witnessed the rise in religious tensions and the outbreak of the First War of Religion in 1562-1563, of which he provides a valuable analysis. This embassy allowed him to unravel the tangle of relations between the Duchy of Ferrara and the Kingdom of France, as well as to go back over the practices that allowed an ambassador to remain in office. It is an opportunity to reflect on the functioning of an Italian embassy at the French court.

UN ÉPISODE SINGULIER DE L'HISTOIRE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES
AU DÉBUT DU XVII^E SIÈCLE : L'AMBASSADE DE SULLY À LONDRES
EN JUIN 1603

La mort de la reine Élisabeth en 1603 donna lieu à une activité diplomatique intense à Londres, quand les puissances européennes tentèrent de sonder et d'influencer le nouveau roi d'Angleterre Jacques 1^{er} (Jacques VI d'Écosse). Pour mener son ambassade extraordinaire à cette occasion, Henri IV choisit Sully, à qui ses nombreuses charges et l'amitié du roi conféraient un prestige particulier. Sully avait la tâche impossible de persuader les Anglais de poursuivre la politique belliqueuse d'Élisabeth à l'égard de l'Espagne. Il n'y parvint pas, mais il obtint un compromis avantageux, suivant lequel une partie de la dette due par la France à l'Angleterre et remboursable annuellement irait aux Provinces-Unies pour soutenir leur lutte contre l'Espagne. Cette ambassade fut également remarquable par plusieurs incidents diplomatiques, par l'habileté et la présence d'esprit dont Sully fit preuve, et par l'excellente relation personnelle qu'il sut établir avec Jacques 1^{er}.

The death of queen Elizabeth in 1603 led to intense diplomatic activity in London, as the various powers sought to assess and influence the new King of England, James I (James VI of Scotland). Henri IV chose Sully as his extraordinary envoy on this occasion, with the primary task of persuading James to continue Elizabeth's policy of active hostility towards Spain. Sully did not succeed in this impossible task, but he did come to an agreement by which part of the French debt to England, as it was repaid, would go towards the support of the Netherlands in their fierce resistance to Spain. The embassy was remarkable for several noteworthy incidents, in which Sully showed remarkable presence of mind ; he also established a warm rapport with James I.

LA SOCIÉTÉ DES DIPLOMATES. ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ARCHIVES PRIVÉES DU CARDINAL DE BERNIS

La redécouverte des riches archives personnelles du cardinal de Bernis, ministre et ambassadeur de Louis xv et Louis xvi, a permis à une équipe d'historiens de mettre en évidence le fonctionnement organique de la « société des diplomates » à la fin de l'Ancien Régime. À la faveur d'échanges épistolaires transversaux qui n'ont pas été conservés dans les archives publiques, Bernis et ses pairs communiquent très librement entre eux des informations aussi cruciales pour l'exercice des négociations que pour la construction des carrières et l'apprentissage du métier de diplomate. La correspondance particulière et amicale que Bernis et le ministre Vergennes ont entretenue de 1774 à 1787 permet parallèlement d'enquêter sur la crise de la monarchie et le déploiement mondial de la diplomatie française, au prisme d'un échange de longue haleine qui érige le langage intime au rang de ressource politique véritable.

The rediscovery of the personal archives of the cardinal de Bernis, who was both a minister and an ambassador, has enabled a group of historians to highlight the organic operational system of « the diplomats' society » at the end of the Ancien Régime. Thanks to cross-epistolary exchanges which have not been kept in public archives, Bernis and his peers communicated freely information which was not only crucial for negotiations, but also essential to build a career and learn the skills to become a diplomat. Besides, the private and amicable correspondence Bernis kept up with Minister Vergennes from 1774 to 1787 gives historians the opportunity to investigate the crisis of the monarchy and the development of France's global diplomatic strategy, from the perspective of a long-term correspondence in which intimate language proves to be a real political resource.